

12 Sports

Football/Qualifications Can 2019/Groupe C, 5e journée/Après Gabon-Mali

Des choix sujets à caution

Guy-Romuald MABICKA
Libreville/Gabon

ON ne peut plus refaire, aujourd'hui, le match de samedi dernier contre le Mali, comptant pour la pénultième journée des éliminatoires de la Coupe d'Afrique des nations qui aura lieu au Cameroun, du 15 juin au 13 juillet 2019. L'analyse de la défaite des Panthères face aux Aigles permet toutefois de réaliser que celle-ci s'est dessinée aussi dans le choix des joueurs. De la convocation à la composition de l' onze de départ aligné par Daniel Michel Cousin. Et même dans certains changements pendant la rencontre.

L'entraîneur national a, en effet, convoqué 23 internationaux qu'il a jugés plus en forme que d'autres. Trois autres figuraient sur la liste d'attente (Guelor Kanga Kaku, Johann Diderot Lengoualama et Ulysse Darryl Obame Ndong, qui peut aussi jouer latéral droit).

En décortiquant cette liste, on observe des carences à certains postes. D'abord en défense où Cousin a appelé quatre centraux (Bruno Ecuélé Manga, Aaron Appindangoye, Franck Obambou et Henri Junior Ndong), deux latéraux gauches (Johan Serge Obiang et Wilfried Black Ebane Abessolo) et un seul latéral droit (Lloyd Palun).

En milieu, il a fait appel à quatre défensifs (André Biyogo Poko, Medwin Biteghe Mendame, Franck Engongah Obame et Clech Ruben Loufilou Ndella) et trois offensifs (Mario Lemina, Lévy Madinda, Samson Mbingui). Enfin, il a convoqué six attaquants : Denis Bouanga, Axel Meyé me Ndong, Gaëtan Missi Mezu, Alain Rodrigue Miyogho, Louis Ameka Autchanga et Pierre Emerick François Aubameyang. Ce dernier ayant décliné l'invitation, il a été remplacé par Lengoualama.

Avec la blessure de Palun, le Gabon s'est finalement retrouvé sans latéral droit. Pour pallier cette indisponibilité, nombreux sont ceux qui voyaient Daniel Cousin replacer Biyogo Poko à ce poste. Il en a des prédispositions



Daniel Michel Cousin (à droite) a péché par des choix qu'il faudra obligatoirement corriger.

et a déjà joué latéral droit, en équipe nationale tout comme en club.

Au lieu de cela, Cousin a fait dans le bricolage en repositionnant Franck Engonga dans un secteur qui n'est pas le sien. La suite, on la connaît. Engongah a passé une mauvaise après-midi dès que les joueurs maliens ont su que le côté droit de la défense gabonaise était le plus faible.

Par ailleurs, comme il a tenu à jouer en 4-3-3, il est apparu normal que Clech Ruben Loufilou Ndella joue comme milieu récupérateur devant la défense. La conduite du jeu devait alors être confiée à Kanga Kaku et Madinda. A défaut, il aurait pu jouer avec un milieu à quatre face à des Maliens supérieurs techniquement. En gardant les trois éléments précités, mais en intégrant Louis Ameka Autchanga (à la place de Missi Mezu) sur le côté droit, lui qui est bien connu pour sa percussion lors des phases offensives et le soutien qu'il apporte à la défense.

L'attaque devait être menée par Axel Meyé me Ndong et Denis Bouanga. Faut-il croire que Cousin ne connaît pas suffisamment tous les joueurs qu'il a convoqués ? A moins qu'il ait fait dans la facilité ou le copinage. Au demeurant, l'ultime rencontre des Panthères dans ces éliminatoires étant programmée en mars 2019, l'entraîneur et son staff ont maintenant quatre mois pour travailler sur les corrections à apporter.



A la conférence de presse d'avant-match, André Biyogo Poko a confirmé son refus d'évoluer à un autre poste.

REPUBLIQUE GABONAISE

MINISTERE DU TRAVAIL, DE L'EMPLOI, CHARGE DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE

PROJET DE DEVELOPPEMENT DES COMPETENCES ET DE L'EMPLOYABILITE (PRODECE)

AVIS À MANIFESTATION D'INTÉRÊT POUR LE RECRUTEMENT D'UNE ORGANISATION NON GOUVERNEMENTALE (ONG) POUR LA REALISATION DES ACTIONS D'INFORMATION ET DE SENSIBILISATION AUPRES DES COMMUNAUTES LOCALES DES QUARTIERS DE NKOK ET ESSASSA SITUES DANS LA ZONE D'INTERVENTION DU PROJET (TIC) DE LIBREVILLE

No de Prêt : 8582 GA

No de référence : AMI/CS/14-2018/UCP-PRODECE du 20/11/2018

1. La République Gabonaise a reçu un prêt de la Banque Internationale pour la Reconstruction et le Développement (BIRD) en vue de financer le coût du **Projet de Développement des Compétences et de l'Employabilité (PRODECE)** et se propose d'utiliser une partie des fonds de ce prêt pour effectuer les paiements autorisés au titre des contrats de consultants. La Banque n'effectuera les paiements qu'à la demande de l'ETAT Gabonais après avoir approuvé lesdits paiements, conformément aux clauses et conditions de l'accord de financement. Ledit accord de financement interdit tout retrait du compte de prêt destiné au paiement de toute personne physique ou morale, ou de toute importation de fournitures lorsque, ledit paiement, ou ladite importation, tombe sous le coup d'une interdiction prononcée par le Conseil de Sécurité de l'Organisation des Nations Unies, au titre du Chapitre VII de la Charte des Nations Unies. Aucune partie autre que l'ETAT Gabonais ne peut se prévaloir de l'un quelconque des droits stipulés dans l'accord de financement ni prétendre détenir une créance sur les fonds provenant du prêt.

2. Le Gouvernement Gabonais à travers l'Unité de Coordination du Projet de Développement des Compétences et de l'Employabilité (UCP-PRODECE) sollicite des candidatures pour le **recrutement d'une organisation non gouvernementale (ONG) pour la réalisation des actions d'information et de sensibilisation auprès des communautés locales des quartiers de Nkok et Essassa situés dans la zone d'intervention du projet (TIC) de Libreville.**

3. L'ONG aura pour mission de contribuer à éviter les risques de contamination et de propagation des IST et du VIH/SIDA, ainsi que les violences sur le genre pendant les phases de construction et d'exploitation des équipements et infrastructures tenant compte de l'afflux des travailleurs

Les différentes tâches sont détaillées dans les Termes de référence.

4. L'UCP-PRODECE invite les Consultants à présenter leur candidature en vue de fournir les services décrits ci-dessus. Les consultants intéressés doivent produire les informations sur leur capacité et expérience démontrant qu'ils sont qualifiés pour les prestations (documentation, référence de prestations similaires, expérience dans des missions comparables, disponibilité de personnel qualifié, etc.). Les consultants peuvent se mettre en association pour augmenter leurs chances de qualification.

5. Pour la réalisation de cette mission, l'ONG devra avoir une expérience générale de cinq (05) ans et avoir réalisée au moins trois (03) missions similaires, c'est-à-dire avoir réalisé des missions de sensibilisation et d'accompagnement des communautés locales situées dans la zone d'intervention de projet de construction des travaux d'équipements et d'infrastructures financé par les partenaires au développement tels que la Banque mondiale, la BAD, l'Union Européenne etc.

Pour ce faire, elle devra avoir une équipe composée d'experts suivants :

- un (1) expert en sociologie, chef de mission de niveau minimum de Bac +5 ou équivalent, doté d'une expérience avérée en animation sociale. Il devra avoir conduit au moins trois (3) missions similaires dans les projets financés par les partenaires au développement en milieu rural et/ou urbain. Il devra justifier d'au moins cinq (05) ans d'expérience générale. Une parfaite connaissance des outils, supports, instruments et canaux de communication sociale de la zone d'intervention sera un atout ;

- un (01) expert en communication sociale et ou en information éducation et communication (IEC) de niveau Bac +4 ou équivalent, ayant une expérience générale d'au moins deux (02) ans ;

- un (01) spécialiste en droit du travail de niveau Bac +3 ou équivalent, ayant au moins deux (02) ans d'expérience générale dans le traitement et la résolution des différends entre employé et employeur. Une expérience et une parfaite maîtrise du code du travail seront des atouts ;

- un (01) technicien de santé de niveau Bac +3 ayant au moins une expérience de deux (02) ans dans la sensibilisation sur la prévention et la contamination des Infections Sexuellement Transmissibles (IST) et du VIH/SIDA.

De même, l'ONG tenant compte du nombre important des sous-quartiers et de la superficie des quartiers (Essassa et Nkok), devra s'adjoindre un personnel d'appui pendant les séances sectorielles de sensibilisation. Il s'agit entre autres de cinq (5) animateurs sociaux de niveau universitaire de Bac +3 en communication sociale et/ou sociologie.

6. Il est porté à l'attention des Consultants que les dispositions du paragraphe 1.9 des « Directives : Sélection et Emploi de Consultants par les Emprunteurs de la Banque mondiale dans le cadre des Prêts de la BIRD et des Crédits et Dons de l'AID » Version de Janvier 2011 révisées en 2014 s'appliquent, et notamment les dispositions de la clause 1.13(d) desdites Directives (disponibles sur le site web de la Banque Mondiale <http://www.worldbank.org>).

7. Un Cabinet sera sélectionné selon la méthode fondée sur la qualification des consultants (QC) telle que décrite dans les Directives de Consultants.

8. Les Consultants intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et les termes de référence (TDR) à l'adresse ci-après : Unité de Coordination (UCP), B.P. : 1269 Libreville - Gabon ; ou par téléphone au n° + 241/04 49 62 94/01 44 28 78 et aux heures suivantes : de 8h00 à 15h00 (heure locale) ; et par courrier électronique à ucp.prodecegabon@gmail.com.

9. Les plis porteront la mention suivante « **RECRUTEMENT D'UNE ORGANISATION NON GOUVERNEMENTALE (ONG) POUR LA REALISATION DES ACTIONS D'INFORMATION ET DE SENSIBILISATION AUPRES DES COMMUNAUTES LOCALES DES QUARTIERS DE NKOK ET ESSASSA SITUES DANS LA ZONE D'INTERVENTION DU PROJET (TIC) DE LIBREVILLE** ».

10. Les manifestations d'intérêt écrites en français en trois (03) exemplaires (un original et deux copies) doivent être déposées à l'adresse ci-dessus en personne et par courrier, ou par envoi électronique suivi d'accusé de réception, au plus tard le **mardi 05 décembre 2018 à 14 heures 00** (heure locale).

11. L'adresse à laquelle il est fait référence ci-dessus est :

l'Unité de Coordination (UCP) du PRODECE
B.P. : 1269 Libreville - Gabon
quartier Haut des Gué Gué (à côté du RAPAC, ancien siège Azur)
Tél. n° 241/04 49 62 94/01 44 28 78
email : ucp.prodecegabon@gmail.com

Bon à savoir

•**Football** : Importante séance de travail, le jeudi 22 novembre 2018, à partir de 14 h 30, au siège de la Ligue nationale de football professionnel (Linafp), entre le bureau directeur de la Linafp et l'ensemble des présidents des clubs de première et deuxième divisions.